

## LE COURS DE FRANÇAIS (3<sup>E</sup> DEGRÉ) PARCOURS SCOLAIRE ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

### *Objectifs du cours de français :*

Le cours de français est un cours de *communication*, de *langue*, de *littérature* et de *culture* qui entend développer, à travers ses spécificités,

- ce qui favorise l'épanouissement personnel, la participation active à la vie en société sous ses multiples formes et l'ouverture aux autres ;
- ce qui permet, dans la relation aux autres, la participation démocratique, l'échange interculturel et l'exercice de l'esprit critique ;
- ce qui constitue l'accès même au savoir, à la culture, et ce qui favorise l'insertion socioprofessionnelle et l'émancipation sociale.

### **AVERTISSEMENT**

Les compétences ne sont pas présentées dans un ordre hiérarchique. L'ordre suit la chronologie du programme. Ce programme n'impose pas de travailler les compétences dans un ordre précis. Elles sont toutes utilisées à l'occasion de parcours divers.

Tout l'apprentissage du cours est orienté vers **les épreuves certificatives de fin de 6<sup>ème</sup>**. Leur accomplissement doit témoigner de la maîtrise des **six compétences**. **L'apprentissage est progressif** et s'exerce sur différents objets artistiques, littéraires ou non, dont la liste a été déterminée par le bureau pédagogique de français.

### **Critères d'évaluation communs à toutes les compétences :**

- Appliquer jusqu'à leur maîtrise les règles orthographiques, de syntaxe, de ponctuation et utiliser le dictionnaire de façon adéquate.
- Ajuster à ses interlocuteurs sa propre situation de communication (voix, débit, volume, attitude, regard, vocabulaire, etc.).
- Respecter le registre de langue exigé par la situation de communication.
- Mémoriser les notions (règles, définitions, informations, raisonnements, ...) favorisant la compréhension et l'application des savoir-faire.

**Compétence 1 : Argumenter.** Dans une situation-problème significative, comprendre la visée argumentative d'un texte et en décoder les intentions de l'auteur, les valeurs, les croyances, les grands courants idéologiques ; rédiger un texte pour informer et convaincre un public déterminé d'une opinion personnelle ou non (Lire-Ecrire).

**Compétence 2 : Synthétiser.** Dans une situation-problème significative, conduire une recherche documentaire (au départ de documents écrits, de messages iconographiques ou mixtes, de schémas, de tableaux, de données...) et rédiger une synthèse de textes pour informer un destinataire à propos d'une problématique littéraire ou non, en identifiant et en critiquant les sources d'information et en élaborant une bibliographie rigoureuse (Lire-Ecrire).

**Compétence 3 : Argumenter ou informer oralement.** Dans une situation-problème significative, produire un exposé structuré de type argumentatif ou informatif en maîtrisant le temps imparti et les divers supports utilisés ainsi qu'en soignant la relation avec l'interlocuteur individuel ou collectif (Parler-Ecouter).

**Compétence 4 : Débattre.** Dans une situation-problème significative, prendre sa place dans une discussion de groupe (réunion, débat) en intervenant à propos, en adaptant son projet de parole et d'écoute aux enjeux de la réunion ou du débat ainsi qu'au rôle qu'on y tient, et rédiger un compte-rendu (Parler-Ecouter- Ecrire).

**Compétence 5 : Analyser.** Dans une situation-problème significative, construire un ou plusieurs réseaux de signification, pour répondre à des questions suscitées par la lecture d'un texte, porter une appréciation personnelle sur le texte ; faire part de son interprétation à travers divers moyens d'expression (au cours d'une discussion, dans un compte-rendu de lecture, par des réécritures, des mises en voix...) (Lire-Ecrire-Ecouter-Parler).

**Compétence 6 : Construire la notion de littérature.** Dans des situations-problèmes significatives, participer de manière réfléchie à la vie culturelle et élargir le champ de ses pratiques culturelles en abordant le

concept de littérature sous divers éclairages croisés qui permettent d'en construire une définition complexe (Lire-Ecrire-Ecouter-Parler).

### **Moyens d'évaluation**

Les supports d'évaluation (à valeur formative/à valeur certificative) revêtent différentes formes et peuvent être réalisés individuellement, collectivement, à domicile, au sein de l'institution ou dans le cadre d'activités extérieures.

### **Critères de réussite**

En 5<sup>ème</sup> la réussite d'année est fixée

- à la réussite de trois compétences sur les quatre évaluées : C1 l'argumentation (30%) ; C3 l'expression orale (20%) ; C5 l'analyse (50%).

Remarque : les trois autres compétences (synthèse ; débat et culture) seront travaillées et non certifiées.

En 6<sup>ème</sup> la réussite d'année (compétences terminales de degré) est fixée

- à la réussite de cinq compétences sur six ; C1 (20%) ; C2 (20%) ; C3 (10%) ; C4 (10%) ; C5 (20%) ; C6 (20%) ;
- et à l'obtention des 50% des points au total.

**Attention** : au 3<sup>ème</sup> degré, dans toutes les épreuves écrites, 20% au minimum seront attribués à la maîtrise de la langue (orthographe ; syntaxe ; ponctuation et lexique).

**La remédiation** se fait en fonction des guidances organisées ou non au sein de l'établissement.

### **Le matériel scolaire**

En classe : voir les consignes données par chaque professeur en début d'année.

A domicile :

BESCHERELLE, *L'art de conjuguer, dictionnaire des 12000 verbes*, Paris, Hatier

BRAUN A., CABILLAU J-Fr., *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte*, Bruxelles, Plantyn

Un dictionnaire de langue : par exemple *Le Petit Robert*